

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juin 2026

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 5

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal délégué
Johanna Buchter, Conseillère Municipale
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice,
Michèle Roy, Administratrice,
Jacqueline Pasin, Administratrice,
Jean-Luc Brun, Administrateur,

Excusés (5) :

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Léa Frébault, Conseillère Municipale déléguée - procuration à Philippe Cordier
Jacques Ballout, Conseiller Municipal délégué - procuration à Hervé Barsse
Gérard Ferrand, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin
Nathalie Gemza, Administratrice - procuration à Éliane Barbier-Humeau

DEL11062026-02

**CORRECTION APPORTÉE A LA REDACTION DE LA DELIBERATION "DEL05032026-07
PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU SERVICE DE SOINS
INFIRMIERS A DOMICILE", A LA SUITE D'UNE ERREUR MATERIELLE DE
RETRANSCRIPTION DANS LE TEXTE DE LA DELIBERATION**

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu la délibération DEL05032026-05 portant Approbation du compte de gestion 2025,
Vu la délibération DEL11062026-02 portant approbation de l'ERRD 2025,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que la clôture des comptes 2025 présente un résultat comptable excédentaire de 27 920,48 € (*remplace "un résultat comptable déficitaire de – 27 920,48 €" dans la version initiale*),

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'affecter la somme de 27 920,48 € (*remplace " – 27 920,48 € " dans la version initiale*) sur la réserve de compensation des déficits du compte 10686 de l'exercice 2026.

Le compte de réserve de compensation des déficits serait ainsi de 288 949,51 € à fin 2026.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 5 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

